Image not found or type unknown

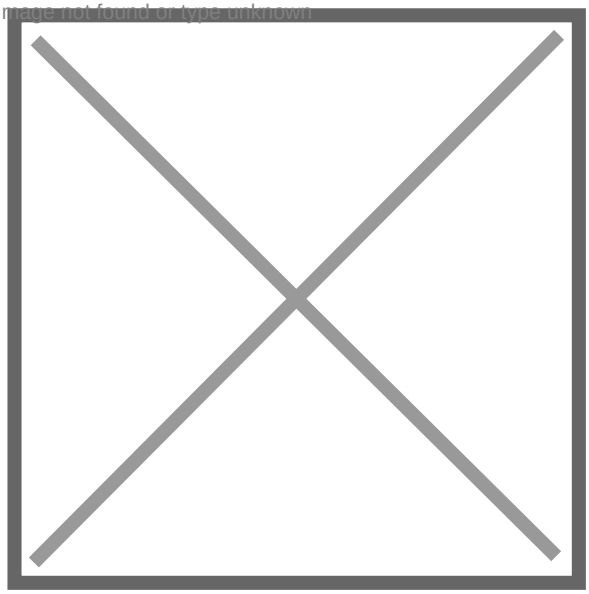

Liscenciement en dom tom/ lisez et aidez moi j'en ai besoin

Par **Astorga**, le **25/06/2009** à **23:35**

Bonjour,
j'ai 22 ans et je suis parti a st pierre et miquelon pour avoir une nouvelle expérience, quand j'étais en france mes employeurs m'appellaient et ils avaient l'air honnete, sérieux et agréable.J'arrive et c'est tout le contraire ils fument des joins a longueur de journée donc je travaille avec des patrons défoncé a longueur de temps donc pour le sérieux c'est pas trop ça et aprés 1mois de période d'essai je decide de me prendre un appart avec un pote de cuisine mais de garder mon logement qui est mon droit et qui est stipulé dans mon contrat de travail mais mon employeur ne veut pas et je me fais liscencié pour ce motif,sans préavis du jour au lendemain.Je me retrouve a 6000kms de chez moi avec rien du jour au lendemain....Que dois-je faire???

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés